



EDITO

Soucieux de toujours apporter plus à notre branche professionnelle, je me trouve devant le mot « Innover », c'est le parcours de notre Confédération qui rejoint une des ambitions de France Filière Pêche.

Devenus Confédération des Poissonniers de France en 2002, notre contact avec l'Education Nationale en 2004 nous a permis de réaliser notre premier concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » en 2007, suivi en 2011 et 2015 : une innovation dans une branche de « marchands de poisson », devenu Artisans en 1986 et ayant atteint l'excellence en devenant des « Poissonniers ». Le concours des « Meilleurs Apprentis de France » mis en place en 2008 : une innovation de plus, un désir de réussir qui nous permet aujourd'hui d'avoir dans la branche professionnelle de la

poissonnerie 13 Meilleurs Ouvriers de France et dans le contexte de l'apprentissage 20 Meilleurs Apprentis de France.

En améliorant toujours le savoir-faire et le faire-savoir, la Confédération aborde les problématiques touchant aux professionnels, leur compréhension, avec sérénité et pugnacité. Face à ces difficultés, la solidarité de filière constitue une des réponses permettant de maintenir la confiance des opérateurs et d'accompagner la compétitivité de la filière. C'est tout naturellement que la Confédération participe depuis sa création aux activités de France Filière Pêche.

M^r Pierre Jessel

Président de la Confédération
des Poissonniers de France



PROGRAMME OCUP : PROGRAMME EXPÉRIMENTAL D'EMBARQUEMENT D'OBSERVATEURS COMMUNS UNIQUES ET PERMANENTS

Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la collecte des statistiques de pêche et de la connaissance de l'impact de la pêcherie sur l'écosystème hauturier pélagique et dans le cadre de la mise en œuvre de pratiques de pêches responsables. Il a été et est financé par Orthongel (l'organisation française des producteurs de thon congelé et surgelé), France Filière Pêche et les conserveurs français de thons.

L'embarquement des observateurs est une pratique régulière à bord des thoniers senners tropicaux. Si les embarquements d'observateurs scientifiques (dans le cadre de recherches de l'IRD ou de la couverture exigée par les organisations régionales de gestion des pêches) ne posent que des questions de gestion, l'embarquement d'observateurs de pays côtiers tel que prévu par les accords de pêche pose des problèmes opérationnels. La contiguïté des Zones Economiques Exclusives au travers desquelles migrent les thonidés impose l'obtention de droits d'accès au plus grand nombre possible des ZEE concernées, sachant qu'au cours d'une même marée un thonier est amené à traverser plusieurs successivement. Il pourrait ainsi être contraint d'embarquer simultanément plusieurs observateurs, ce qui poserait en outre des problèmes de capacité d'accueil et de respect des règlements de sécurité (effectif maximum embarqué). Ces contraintes potentiellement insurmontables peuvent être résolues par l'embarquement permanent d'un unique observateur (régional) dont le mandat serait défini en commun par les parties concernées.

d'Observateurs Communs Uniques et Permanents (OCUP) à bord des thoniers senners tropicaux français en activité afin de tester la faisabilité de l'embarquement d'observateurs régionaux en permanence sur toute la flottille.

A l'issue du programme :

- 74 marées ont été observées (avec un objectif initial de 60).
- Les armements se sont engagés à maintenir un taux de couverture de 100% en Atlantique et de 100% des navires de l'Océan Indien capables d'accueillir un observateur et, par conséquent, le programme est passé de la phase (à durée limitée) expérimentale à une phase opérationnelle et pérenne.
- Des conventions reconnaissant le caractère régional des observateurs et la validité du système mis en place ont été instaurées avec certains pays qui souhaitent désormais proposer ce schéma à la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique et à la Commission des Thons de l'Océan Indien.



C'est ainsi qu'ORTHONGEL a proposé en juillet 2013 de mettre en œuvre un programme expérimental de 18 mois d'embarquement

PROGRAMME EODE

Identifier des stratégies et solutions techniques pour s'adapter à l'obligation de débarquement à travers l'exemple d'une pêcherie démersale en Manche-Est et Mer du Nord.

L'intérêt du programme EODE est de mettre en place une expérimentation pilote en condition réelle d'obligation de débarquement pour :

- Évaluer l'impact de l'obligation sur le pêcheur, la flottille et les infrastructures terrestres ;
- Identifier les problèmes techniques et administratifs en mer comme à terre ;
- Tenter de réduire les taux de rejets de la pêcherie par l'adaptation de la stratégie de pêche ;
- Rechercher des solutions pour limiter l'impact socio-économique à travers notamment la recherche de débouchés pour ces captures habituellement rejetées.

EODE rassemble plus d'une dizaine de partenaires coordonnés par le CRPME Nord-Pas de Calais/Picardie. Le but est de mutualiser les connaissances et les moyens afin de trouver des solutions adaptées à chaque étape, de la pêche en mer à la transformation à terre. Sur une opération de pêche sur trois, les deux chalutiers participant au programme ne rejettent plus les espèces sous quota. Confronté à cette nouvelle obligation, le pêcheur a pour objectif de « ne pas capturer de poissons non-désirés afin de sauvegarder la ressource et d'assurer la viabilité de son entreprise ». En effet, l'amélioration de la sélectivité permettrait de limiter l'augmentation de la charge de travail et des frais communs (glace, caisses, gasoil...) liés à mesure réglementaire. EODE recherche donc des solutions concrètes d'ici février 2016 pour que la filière halieutique puisse anticiper sa mise en œuvre et conserver une activité économiquement et écologiquement durable.

Quelques données sur l'avancement du projet EODE à la mi-septembre 2015 :

Chalutier de 23 m de long :

- 8 mois d'expérimentation en mer (65 jours d'embarquement – 312 opérations de pêche observées) ;
- Différentes saisons de pêche caractérisées par les espèces cibles : cabillaud, encornet, hareng, merlan et maquereau.

Chalutier de 12 m de long :

- 1 mois d'expérimentation en mer (10 jours d'embarquement – 42 opérations de pêche observées) ;
- Différentes saisons de pêche caractérisées par les espèces cibles : maquereau, rouget-barbet et seiche.

Des essais de valorisation à terre :

- 4 grands marchés envisagés : l'alimentation animale (animaux de compagnie, aquaculture...), les appâts pour la pêche professionnelle, les produits cosmétiques et l'alimentation humaine indirecte ;
- Estimation des coûts de revient pour chaque voie de valorisation.



PROGRAMME EODE : L'AVIS DES PÊCHEURS

Olivier Leprêtre

Artisan pêcheur et Président du Comité Régional des pêches Nord Pas de Calais Picardie

Métiers : Artisan pêcheur depuis près de 17 ans et président du CRPM Nord Pas de Calais Picardie

Outils de travail : un chalutier de 24 mètres, depuis 1994

Zone de pêche : Sud Mer du Nord et Manche Est

Espèces pêchées : en tout plus de 30 espèces (merlan, cabillaud, rouget, bar, seiche, barbet...)

INTERVIEW

Quels sont vos premiers bilans en tant que pêcheur sur le programme EODE ?

Il est vrai que c'est une bonne initiative car elle permet de mutualiser les connaissances et les moyens afin de trouver des solutions adaptées pour diminuer les rejets et cela à chaque étape, de la pêche en mer à la transformation à terre. Cependant après un an d'expérimentation, elle a révélé pas mal de difficultés d'application pour nous les pêcheurs. Notre objectif n'est pas de ramener des rejets car cela ne présente aucun intérêt financier mais un surcroît de travail important. D'autant que les bateaux ne sont pas prévus pour rentrer à plein et les frais de gasoil s'en ressentent également.

Selon vous, y'aurait-il une stratégie de pêche qui pourrait s'adapter à cette obligation de débarquement ?

L'obligation de débarquement pourrait être associée à une plus grande sélectivité des engins de pêche. Parallèlement au jeu sur la taille des mailles, il faudrait pouvoir actualiser la réglementation. Dans certaines zones, on aimerait avoir un maillage plus grand, mais on n'a pas assez de jours de mer

autorisés pour un tel maillage. D'autant qu'ici on est multi-espèces et les mailles qui correspondent à un bon tri sélectif pour le cabillaud ne sont pas suffisantes pour du rouget barbet par exemple. Actuellement, le bon équilibre reste à trouver. Eviter les zones sensibles est aussi une bonne habitude à adopter mais nous le faisons déjà dans nos conditions normales de pêche.

Imaginez-vous l'application progressive de cette réglementation à toutes les pêcheries européennes à l'horizon 2019 ?

Cela me semble difficilement applicable. Les pêcheurs ne souhaitent pas ramener de rejets, ils veulent plutôt améliorer la sélectivité des engins tout en obtenant les moyens réglementaires d'adapter la taille des mailles aux jours de pêche et aux quotas qui leur sont alloués. D'autant qu'à terre, même si des études sont menées sur de nouvelles applications pour l'exploitation des rejets, le paradoxe est de développer des voies de valorisation sur une ressource qui irait en diminuant car le but final est de réduire le volume des rejets ramenés.



L'AMBASSADEUR PAVILLON FRANCE : UN RELAIS TERRAIN INDISPENSABLE

Véritable relais d'information et de communication sur le terrain, les ambassadeurs ont un rôle de pédagogie auprès des personnels de rayons marée :

- Informer et communiquer sur la démarche PAVILLON FRANCE
- Aider et accompagner les équipes marée dans l'implantation de la marque et la valorisation des produits PAVILLON FRANCE au travers de la mise en place d'une PLV adaptée au point de vente (pics marque, fiches recettes, affiches...)
- Estimer l'évolution et la perception de la marque auprès des chefs de rayon.

Ces visites sont très appréciées et attendues des chefs de rayon : c'est pour eux l'opportunité d'évoquer les problématiques

- 70 Ambassadeurs / 3 300 points de vente visités à chaque vague.
- Depuis le lancement, 8 vagues d'ambassadeurs ont eu lieu soit environ 26 000 passages. Les passages précèdent chaque temps fort.

rencontrées, de parler de leurs attentes et besoins et d'échanger sur la filière pêche.

Actualité :

Depuis mi-septembre 2015, les ambassadeurs repartent sur le terrain pour annoncer la campagne de communication d'automne et présenter les outils de PLV qui seront déployés.

→ Il s'agira de leur 9^{ème} passage.



Stephen Chavardes Ambassadeur Pavillon France depuis 2 ans

Compétences : 20 ans dans la « marée » en contact avec le produit et les clients : vente, animation commerciale... Autant d'excellents atouts pour cet interlocuteur expérimenté.

Banc d'activité : les GMS de la région parisienne - 91 et 92

Rythme des visites : au moins une fois par trimestre

Nouveau challenge : continuer à renforcer la présence Pavillon France chez les poissonniers détaillants. Des contraintes différentes qu'il aborde avec enthousiasme.

INTERVIEW

Votre métier en deux mots

Le face à face ! Les ambassadeurs Pavillon France vont sur le terrain rencontrer les chefs de rayon, chefs de secteur ou directeurs de magasin qui apprécient d'avoir **un contact humain immédiat pour évoquer leurs problèmes spécifiques dans un concept général**. Ils ont une réelle attente de traçabilité et de lisibilité. Cette demande est plus importante encore depuis les problèmes de la viande.

Nous avons un échange concret entre gens de métier. Ils nous posent des questions, nous font part de leurs remarques et une relation de confiance se construit au fil du temps.

Une évolution dans la perception de la marque ?

Oui, les chefs de rayon y croient de plus en plus. Premier point positif, Pavillon France s'inscrit dans la durée contrairement aux actions ponctuelles de certains. Ensuite, il y a l'impact de la marque. Pavillon France se fait connaître, entendre, voir et, à leurs yeux, cette notoriété est essentielle. Avec les visites régulières, les PLV, les animations, la publicité à la télévision, une vraie dynamique s'opère dans le temps. **Pavillon France existe ; mieux, elle devient incontournable !**

La demande des consommateurs est-elle plus forte ?

Incontestablement. Et les chefs de rayon prennent conscience de l'importance de cette démarche **pour toute la filière**. Les consommateurs réalisent que, sous Pavillon France, ce sont des

professionnels de la filière pêche répondant à des exigences propres à notre pays et à l'Europe. **Ils sont rassurés** : ils ont besoin de savoir ce qu'ils mangent.

Constatez-vous une réelle progression du référencement ?

De plus en plus de magasins font le choix de **nos produits français de qualité**. Cependant, si nous voulons augmenter notre présence sur les étals, il reste certains points à améliorer, notamment l'approvisionnement et la logistique. Un exemple ? Il est important de sensibiliser les acheteurs au besoin d'identification des colis à la source.

Visiter les poissonniers détaillants, c'est un autre métier ?

Le milieu est différent. Depuis le printemps dernier, nous avons commencé les visites auprès des artisans poissonniers. Nous rencontrons des personnes avec leur personnalité, leur vécu, leurs spécificités et surtout une attente de rentabilité directe. C'est une nouvelle expérience intéressante.

Pavillon France sur le web ?

Le site Internet est bien perçu. Il est en évolution permanente. Les jeux concours mais aussi les recettes prennent de l'importance auprès du grand public. Il représente une autre façon d'exister aux yeux des consommateurs.



PAVILLON FRANCE VA VOUS ÉPATER EN 15mn TOP CHRONO !

La campagne d'automne de Pavillon démarra par 3 semaines de diffusion TV du 12/10 au 1^{er} novembre, de la présence média sur le web et Facebook et des livraisons de kits sur le terrain....



Fiches recettes



Argumentaire rayon marée



PLV rayon marée

Presse Professionnelle

MALLETTE PÉDAGOGIQUE : UN SUCCÈS EN 2014-2015 !

→ Une reconduction pour 2016

Développée en partenariat avec le CIPA, le CNC, le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de l'Agriculture, la mallette pédagogique « des mers et les rivières à l'assiette » a connu un véritable succès :

Bilan 2014/2015 :

- 4 874 mallettes commandées envoyées à 2 391 écoles
- 114 000 enfants touchés
- Représentation nationale avec le Cantal et l'Est en top des régions pour les quantités commandées
- Taux de satisfaction mallette // programme pédagogique : **88 %**
 - Supports adaptés : **99 %**
 - Adhésion des enfants : **88%**

Fort de ce succès la reconduction 2016 est déjà partie !



AGENDA

16-21 septembre
Le Grand Pavois
90 000 pers.
La Rochelle

26-27 septembre
Toute la mer
sur un plateau
60 000 pers.
Granville

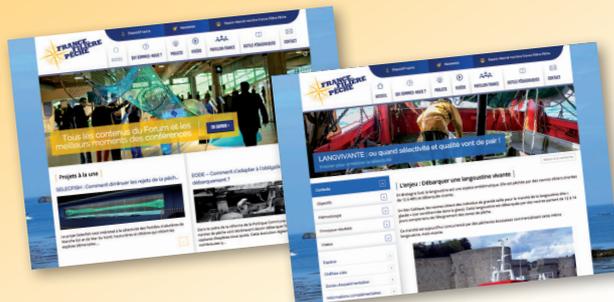
17 septembre
Soirée Pescatourisme
Marseille

25-27 septembre
Fête
de la gastronomie
Paris

12-18 octobre
La semaine du goût
Paris

NOUVEAUX SITES

Le nouveau site France Filière Pêche : ce sont des informations sur les projets en cours, des vidéos, des outils pédagogiques... c'est sur www.francefilierepeche.fr



Et en exclusivité **le nouveau site Pavillon France** : un site résolument destiné à accompagner le consommateur, moteur d'inspiration, des recettes simples et rapides...

